Liaisons écologiques

Le texte présenté vise à dresser la liste des liaisons écologiques qui constituent les éléments du réseau écologique.

Celles-ci jouent un rôle majeur à différentes échelles dans la survie à long terme des espèces végétales et animales. Elles sont établies en tenant compte de deux critères : leur valeur biologique et la continuité d'un maillage écologique cohérent à l'échelle du territoire régional.

L'objectif du Gouvernement wallon est de déterminer les liaisons écologiques d'échelle ou d'importance régionale qui permettent de relier entre eux les sites reconnus en vertu de la Loi sur la conservation de la nature. Il s'agit de les préserver et d'y éviter toute fragmentation ou artificialisation du territoire supplémentaire.

L'identification de liaisons écologiques à l'échelle du territoire de la Wallonie contribue en outre à exécuter deux engagements de l'Union européenne, à savoir : enrayer la perte de biodiversité dans l'Union d'ici à 2020 et protéger, évaluer et rétablir la biodiversité et les services éco-systémiques dans l'Union d'ici à 2050.

Cinq types de liaisons écologiques sont ainsi identifiés à l'échelle régionale afin de mettre en réseau les milieux naturels caractéristiques de grande valeur biologique:

- les massifs forestiers feuillus,
- les pelouses calcaires et les milieux associés,
- les crêtes ardennaises,
- les hautes vallées ardennaises,
- les plaines alluviales typiques des larges vallées du réseau hydrographique.

Arrêté du Gouvernement wallon (FR - NL - DE)

Arrêté du Gouvernement wallon adoptant les liaisons écologiques

Voorontwerp van besluit van de Waalse Regering tot vaststelling van de ecologische

doorgangsgebieden

Vorentwurf eines Erlasses der Wallonischen Regierung zur Annahme

Rapport sur les incidences environnementales (FR - NL - DE)

Rapport sur les incidences environnementales de l'Arrêté adaptant les liaisons écologiques en Wallonie

Rapport over de milieueffecten van het Besluit tot vaststelling van de ecologische doorgangsgebieden in Wallonië

Bericht über die Umweltauswirkungen des Erlasses zur Anpassung der ökologischen Verbindungen in der Wallonie

Carte

Carte réseau écologique (format A0)

Contacts

Pour la région de langue française :
Direction du Développement territorial
M. Jean-Christophe JAUMOTTE, Directeur a.i
Tél. : 081/32 26 00
jeanchristophe.jaumottepw.wallonie.be